



Institut national  
supérieur du professorat  
et de l'éducation  
Bretagne

## Master MEEF

Mention pratiques et ingénierie de la formation

### Parcours Recherches en Didactique

2025  
2026



CREAD

Master MEEF :

« Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

## **Mention PIF « Pratiques et Ingénierie de la Formation »**

### **Parcours ReD « Recherches en didactique »**

*Formation à et par la recherche sur les phénomènes  
de l'apprendre et du faire apprendre.*

*master 1 et master 2*

#### **Responsable générale et responsable pôle Est (Rennes) :**

Murielle Gerin, [murielle.gerin@inspe-bretagne.fr](mailto:murielle.gerin@inspe-bretagne.fr), Maîtresse de conférences, Université de Bretagne Occidentale INSPÉ de Bretagne, CREAD EA 3875

#### **Responsable pôle Ouest (Brest) :**

Didier Cariou, [didier.cariou@inspe-bretagne.fr](mailto:didier.cariou@inspe-bretagne.fr), Maître de conférences, Université de Bretagne Occidentale INSPÉ de Bretagne, CREAD EA 3875

#### **Lieux de la formation :**

INSPÉ de Bretagne - Sites de formation de Brest ou de Rennes, au choix de l'étudiant, de l'étudiante.

Tous les cours (sauf la semaine 1 des vacances de la Toussaint et la semaine 2 des vacances d'hiver, en master 1) peuvent être suivis, soit à distance synchrone (via un lien), soit en présentiel sur les sites de formation.

Il ne s'agit pas d'une formation « à distance » au sens où des contenus de cours sont mis en ligne, mais simplement d'une modalité de suivi à distance, au moment des cours, si l'étudiante ou l'étudiant, ne souhaite/ne peut pas se déplacer.

## Présentation du parcours

Ce parcours de master s'inscrit dans une perspective d'offre régionale de formation à et par la recherche, permettant de créer des échanges entre les différents sites universitaires et de développer une articulation cohérente entre les différentes formations de master proposées en Bretagne dans le domaine de l'Éducation. Elle est complémentaire des autres parcours du master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) à orientation professionnalisante. Cette offre de formation s'inscrit dans la mention **Pratiques et Ingénierie de la Formation**.

Le parcours est adossé au CREAD (Centre de Recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique - EA 3875). Les recherches menées au CREAD s'attachent à **comprendre les pratiques de formation, d'enseignement et d'apprentissage** et les contextes dans lesquels s'inscrivent les différents acteurs de l'éducation. Ces recherches sont directement en lien avec les **problématiques de l'éducation et de la formation** et de ce fait pourront directement alimenter la formation proposée. L'approche didactique mise en valeur dans ce master prend en compte les savoirs dans leur spécificité, y compris disciplinaire, mais ne circonscrit pas a priori le périmètre de l'investigation.

Cette formation a vocation à susciter des travaux de recherche en doctorat menés au sein de l'école doctorale ELIC (Éducation, langage, interaction et cognition).

### Objectifs du parcours

Le parcours « Recherches en didactique » doit conduire les étudiantes et étudiants à mettre à l'épreuve un travail de recherche sur un terrain particulier. Les objectifs du parcours sont :

- construire des outils conceptuels et méthodologiques qui permettent de comprendre et d'expliquer les pratiques de formation, d'enseignement et d'apprentissage, ainsi que les contextes dans lesquels ils s'inscrivent ;
- former aux méthodes de recueil et d'analyse de données sur les pratiques de formation, d'enseignement et d'apprentissage ;
- faire connaître et utiliser les apports des recherches en didactique dans toutes ses dimensions (disciplinaires, comparées, ...) sans négliger les apports de disciplines contributives (psychologie, sociologie, ...).

Le choix de cette perspective a pour objectif de conduire à l'acquisition d'un positionnement, de connaissances et de méthodes d'analyse pertinentes aussi bien pour le futur chercheur que pour un professionnel de l'éducation amené à s'inscrire dans une dynamique évolutive tout au long de sa vie professionnelle.

### Public visé

Cette formation s'adresse :

- à des étudiantes et étudiants titulaires d'une licence ou d'un master ;
- à des acteurs et actrices du système éducatif (en particulier les enseignantes et enseignants du premier et du second degré et les formateurs et formatrices d'enseignantes et enseignants, spécifiquement celles et ceux des INSPÉ) désireux de parfaire leurs connaissances du domaine et de s'orienter vers la carrière de formateurs, formatrices, d'enseignante-chercheuse, d'enseignant-chercheur. Ces acteurs et actrices devront être titulaires des diplômes mentionnés ci-dessus ou avoir demandé une VAE ou une VAP (Validation des acquis) ;
- ~~aux étudiantes, étudiants, et professionnels étrangers, étrangères.~~

Le parcours est accessible en formation initiale ou en formation continue. L'admission se fait sur dossier éventuellement complété par un entretien. Des équivalences d'UE (Unité d'enseignement) ou de semestre peuvent être attribuées après examen de la demande par une commission issue du jury de diplôme, sur la base d'éléments du parcours antérieur de l'étudiant, de l'étudiante.

## Contenus

Ce parcours se déroule sur deux années et il est organisé en quatre semestres.

### Enseignement de contenus spécifiques à l'objet de recherche :

- Concepts et théories en didactique(s)
- Approches de disciplines contributives (psychologie, sociologie, ...)

### Méthodologie et épistémologie spécifiques au champ de recherche visé :

- Méthodologies pertinentes pour l'analyse de l'institution scolaire et des situations didactiques (problématisation, outils épistémologiques, théoriques et méthodologiques)
- Approches qualitatives et quantitatives

### Mémoire de recherche :

- Le mémoire de recherche est construit tout au long des deux années du master, dans une initiation progressive à une démarche de recherche, propédeutique à son éventuelle poursuite en thèse.
- Il prend appui sur des matériaux recueillis à partir d'observations de pratiques, d'enquêtes, d'entretiens, et tout matériau empirique susceptible d'éclairer les processus de l'apprendre et du faire apprendre tels qu'ils se déploient dans des situations concrètes.
- Il tend à développer une posture épistémologique dans laquelle le travail théorique est mis au service de l'explication et de la compréhension des phénomènes didactiques, le mot « didactiques » étant ici entendu dans un sens large.

## Poursuite d'études

- Poursuite possible en thèse de doctorat (sous conditions)

## Débouchés professionnels

- Métiers de la recherche : chercheur ou chercheuse, enseignant-chercheur ou enseignante-chercheuse dans le domaine des recherches en éducation et formation
- Métiers de la formation : ~~enseignant, enseignante ; éducateur, éducatrice~~ ; tuteur ou tutrice de stage, formateur ou formatrice d'enseignants, ...
- Métiers de l'encadrement

## Organisation des cours

L'organisation de la formation rend compatible le suivi des études avec une activité professionnelle. Les cours se dérouleront le mercredi après-midi pendant l'année scolaire (M1 et M2) et pendant une partie des vacances scolaires de la Toussaint et d'hiver (M1).

Les enseignements sont dispensés sur deux lieux de formation de l'INSPÉ de Bretagne : à Brest et à Rennes et les cours magistraux (soit environ un tiers des cours) sont mutualisés entre les deux sites de formation, entre Brest et Rennes. Tous les cours (sauf la semaine 1 des vacances de la Toussaint et la semaine 2 des vacances d'hiver, en master 1) peuvent être suivis, soit à distance (via un lien), soit en présentiel sur les sites de formation.



**Descriptif des semestres S7, S8, S9 et S10 \***

|                                                                                                                                                                                                              | Volumes horaires des enseignements ECTS |            |            |            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------|------------|------------|------------|
|                                                                                                                                                                                                              | M1                                      |            | M2         |            |
| Intitulés des unités d'enseignement (UE)                                                                                                                                                                     | S7                                      | S8         | S9         | S10        |
| <b>UE1 : Techniques de recueil et d'analyse de données</b><br>EC1 : Approches quantitatives et qualitatives<br>EC2 : Analyse de données empiriques                                                           | 24h<br>8                                | 24h<br>8   | 6h<br>6    | 6h<br>0    |
| <b>UE2 : Recherche et didactique(s)</b><br>EC1 : Approches théoriques des pratiques de savoirs<br>EC2 : Approches théoriques des ressources et des technologies pour la classe<br>EC3 : Pratiques de savoirs | 36h<br>12                               | 24h<br>6   | 24h<br>8   | 0h<br>0    |
| <b>UE3 : Langues et langages</b><br>Les outils de documentation et de communication du chercheur                                                                                                             | 12h<br>4                                | 12h<br>4   | 12h<br>4   | 12h<br>10  |
| <b>UE4 : Ateliers de recherche</b><br>Séminaires de recherche<br>Travail d'étude et de Recherche (TER) (M1)<br>Mémoire de recherche (M2)                                                                     | 6h<br>6                                 | 12h<br>12  | 12h<br>12  | 24h<br>20  |
| <b>Total années : 150h M1 et 96h en M2</b>                                                                                                                                                                   | <b>78h</b>                              | <b>72h</b> | <b>54h</b> | <b>42h</b> |

**Modalités de contrôle des connaissances (MCC) \***

- **UE1 et UE2 : (une épreuve commune à ces deux UE)**

S7, S8, S9 : examen, à distance (1h30)

S10 : pas de note

- **UE3 : (une épreuve)**

S7, S8, S9 : examen, à distance (1h30)

S10 : affiche (poster) pour la soutenance du mémoire (format numérique)

- **UE4 : (une épreuve)**

S7 et S9 : note intermédiaire écrite

S8 : TER et soutenance

S10 : mémoire et soutenance avec l'affiche

**Remarques :**

Pour les examens, un dossier est communiqué aux étudiants et étudiantes deux semaines avant l'examen. Ce dossier est commun pour les examens de l'UE1 et UE2 et ceux de l'UE3 pour chacun des semestres.

- **Important :**

Le M1 et le M2 du parcours « Recherches en didactique » ne peuvent être validés qu'à la condition de s'être présenté à toutes les épreuves d'examen et d'avoir rendu tous les dossiers.

Les UE d'un même semestre sont compensables (les coefficients des UE sont les ECTS). Il est possible de renoncer à une compensation en première session. Le délai de renonciation est fixé dans le cadre de la charte des examens du master MEEF.

Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

\* sous réserve du vote au conseil d'institut

## Descriptif détaillé des unités d'enseignement (UE)

### UE1 : Techniques de recueil et d'analyse de données

EC1 : Approches quantitatives et qualitatives

EC2 : Analyse de données empiriques

#### Description succincte du contenu de l'UE1

Les cours de l'EC1 se font en CM et présentent les principales approches méthodologiques utilisées pour les travaux de recherche en didactique.

Les cours de l'EC2 se font en TD et proposent des analyses à partir d'exemples empiriques.

#### Progression de l'UE1 (S7, S8, S9, S10)

##### Semestre 7

- Panorama des méthodologies en didactique
- Introduction à une clinique didactique
- Phénoménographie (vidéo, transcriptions, synopsis, ...)

##### Semestre 8

- Phénoménographie
- Analyse a priori

##### Semestre 9

- Méthodologie de l'ingénierie didactique
- Adaptations des outils méthodologiques aux objets/questions de recherche

##### Semestre 10

Présentations d'étudiants sur des aspects méthodologiques de leur mémoire

#### Bibliographie succincte

Blocher, J.-N. et Lefeuvre, L. (2017). Le système hybride textes-images-sons : une exploration.

Recherches en didactiques, 23, 99-132.

Leutenegger, F. (2000). Construction d'une clinique pour le didactique. Une étude des phénomènes temporels de l'enseignement. *Recherches en didactique des mathématiques*, 20/2, 209-250.

Paquay, L., Crahay, M., & De Ketele, J.-M. (Eds.) (2006). *L'Analyse qualitative en éducation*, Bruxelles, De Boeck.

Sensevy, G. (2011). Chapitre 6: Comprendre l'action didactique : méthode et jeux d'échelle. In G. Sensevy, *Le sens du savoir. Éléments pour une théorie de l'action conjointe en didactique*.

Bruxelles : De Boeck [en ligne] :

<http://python.bretagne.iufm.fr/sensevy/sensdusavoir/LeSensDuSavoirChap6.pdf>

## UE2 : Recherche et didactique(s)

EC1 : Approches théoriques des pratiques de savoirs

EC2 : Approches théoriques des ressources et des technologies pour la classe

EC3 : Pratiques de savoirs

### Description succincte du contenu de l'UE2

L'UE 2 présente différents cadres théoriques utilisés pour les travaux de recherche en didactique.

En particulier des éléments des théories suivantes sont présentées :

- La théorie des situations didactiques TSD (Brousseau, 1998)
- La théorie anthropologique du didactique TAD (Chevallard, 1985, 1992)
- La théorie de l'action conjointe en didactique TACD (Sensevy, 2011 ; Collectif Didactique Pour Enseigner, 2019)
- L'approche documentaire du didactique (Gueudet et Trouche, 2010)

### Progression de l'UE2 (S7, S8, S9)

Les cours de l'UE2 se déroulent au S7, S8 et S9 pour permettre aux étudiants d'élaborer le cadre théorique de leur mémoire. Le semestre 10 n'a pas de cours dans cette UE, les étudiants travaillent les concepts théoriques dans leur mémoire.

Les concepts de didactique sont présentés de manière progressive :

Semestre 7 : Savoirs et transposition didactique, situations didactiques et contrat-milieu, savoirs, activité, tâche et technique

Semestre 8 : situations didactiques et contrat-milieu, pratiques de savoirs, jeux d'apprentissage, dévolution-institutionnalisation

Semestre 9 : Analyse des savoirs, apprentissage en environnement numérique, jeux d'apprentissage, ingénieries didactiques

Aux S7 et S8, certains cours présentent des orientations de travail en psychologie de l'éducation.

### Bibliographie succincte

Brousseau, G. (1998). *Théorie des situations didactiques*. Grenoble : La Pensée Sauvage.

Chevallard, Y. (1992). Concepts fondamentaux de la didactique : perspectives apportées par une approche anthropologique. RDM 12-1, pp.73-112.

Chevallard, Y. (1985). *La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble : La Pensée Sauvage.

Collectif Didactique Pour Enseigner (2019). *Didactique pour enseigner*. Rennes : PUR.

Engeström, Y.(2000). Activity theory as a framework for analyzing and redesigning work. *Ergonomics* vol 43, NO. 7, 960-974.

Gueudet, G. & Trouche, L. (dir) (2010). *Ressources vives : le travail documentaire des professeurs de mathématiques*. Rennes, Lyon : PUR, INRP.

Sensevy, G. (2011). Le sens du savoir. Éléments pour une théorie de l'action conjointe en didactique. Bruxelles : De Boeck.

## UE3 : Langues et langages

### Description succincte du contenu de l'UE3

Les cours (12h TD par semestre) visent l'appropriation des outils de documentation et de communication écrite et orale du chercheur, de la chercheuse (y compris en anglais). Il s'agira d'amener les étudiants et étudiantes à :

- connaître les outils de la recherche documentaire numérique (bases de données, moteurs de recherche, normes et référencements bibliographiques, logiciels, ...)
- se construire une posture de chercheur, de chercheuse : lire des textes scientifiques (en français et en anglais) et savoir faire des typologies d'écrits de recherche
- savoir communiquer des contenus de recherche à l'oral et à l'écrit

### Progression de l'UE3 (S7, S8, S9, S10)

#### Semestre 7

- Utilisation d'outils pour la recherche documentaire numérique
- Lecture et analyse d'articles scientifiques, y compris en anglais

#### Semestre 8

- Constitution d'une bibliographie pour le TER
- Outils pour la présentation orale d'une communication scientifique (exposé, soutenance)

#### Semestre 9

- Recherche, lecture et analyse d'articles scientifiques pour le mémoire, y compris en anglais
- Outils pour l'écriture d'articles scientifiques

#### Semestre 10

- Préparation à la soutenance (poster)
- Préparation à la présentation orale d'une communication scientifique

### Bibliographie succincte

Piolat, A. (2003). *La recherche documentaire: Manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs*. Solal Editeurs.

Pochet, B. (2005). *Méthodologie documentaire. Rechercher, consulter, rédiger à l'heure d'Internet*. 2<sup>ème</sup> Ed. Bruxelles : Editions De boeck université.

Pochet, B. (2012). *Lire et écrire la littérature scientifique*. Gembloux : Presses agronomiques de Gembloux. <http://hdl.handle.net/2268/109540>

Quivy, R., & Campenhoudt, L. V. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales* (3<sup>e</sup> éd.). Dunod

Shank, G., Brown, L. & Pringle, J. (2014). *Understanding Education Research: A Guide to Critical Reading*. Paradigm Publishers.



## **UE4 : Ateliers de recherche**

### **Description succincte du contenu de l'UE4**

Les cours de cette UE prennent la forme de séminaires de recherche. Ces séminaires sont organisés autour du TER (Travail d'étude et de recherche) en M1 et du mémoire de recherche en M2.

Certains séminaires seront communs aux M1 et aux M2 afin de mutualiser l'expérience et les apports des uns, des unes et des autres.

Les étudiantes et étudiants travailleront à partir des recherches existantes en didactique (présentation de travaux de chercheuses et de chercheurs) et présenteront régulièrement leurs propres travaux.

Trois axes sont approfondis :

- 1) Approfondissement des cadres théoriques et des paradigmes de recherche en didactique
  - Affinement des notions et concepts au sein du champ de recherche choisi
- 2) Approfondissement méthodologique
  - Choix de méthodologie(s) de recueil et d'analyse de données, fondements et justifications
  - Analyse des relations entre données empiriques et données théoriques
- 3) Construction personnelle et collective de la recherche
  - Présentations croisées de recherches en cours par les étudiants et les étudiantes
  - Présentation de travaux de doctorants et doctorantes, et de chercheurs et chercheuses du laboratoire et de chercheurs invités, de chercheuses invitées

### **Progression de l'UE4 (S7, S8, S9, S10)**

#### **Semestres S7 et S8**

- Suivi et accompagnement de la rédaction du TER
- Présentation de travaux de recherche en didactique

#### **Semestres S9 et S10**

- Suivi et accompagnement de la rédaction du mémoire
- Présentation de travaux de recherche en didactique

## Descriptif du TER (travail d'étude et de recherche) et du mémoire

### 1. Principes communs au TER et au mémoire

- Le travail de recherche porte sur une pratique de formation, d'enseignement ou d'apprentissage.
- Le sujet se réfère aux champs de recherche des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses du master ou, à minima, à ceux du laboratoire d'appui (CREAD <http://cread-bretagne.fr/>).
- Tout enseignant, toute enseignante intervenant en M1 et M2 est susceptible d'être directeur, directrice de recherche dans le cadre de sa spécialité<sup>1</sup>.
- Le travail de recherche présente les résultats d'une recherche personnelle, conduite selon des règles éthiques strictes et des principes scientifiques.
- La citation des sources d'information se fait dans le respect des règles déontologiques de la recherche en sciences sociales.

#### **Aspects formels communs aux notes d'étapes (S7 et S9)**

Les notes d'étapes sont à envoyer en version numérique (pdf) au directeur, à la directrice aux dates prévues dans l'emploi du temps.

#### **Aspects formels communs au TER et au mémoire (S8 et S10)**

Il est rédigé en Times New Roman 12, interligne 1,5, justifié. Les marges sont de 2,5 cm à gauche et à droite. Les pages sont numérotées. Il comporte un sommaire paginé.

Les figures et tableaux sont nommés et numérotés.

Il comporte un résumé (quelques lignes) et des mots clefs (5 maximum).

Il est envoyé aux membres du jury en version numérique (en PDF) aux dates prévues dans l'emploi du temps. Une version papier A4 standard **recto-verso** avec reliure peut aussi être transmise par l'étudiant, l'étudiante, aux membres du jury à ces mêmes dates.

La page de garde fait apparaître : le titre du mémoire, le nom de l'étudiant, de l'étudiante, le nom du directeur, de la directrice de mémoire, l'année universitaire de soutenance, le logo de l'INSPÉ de Bretagne, le logo du CREAD.

#### **Jury de soutenances du TER et du mémoire**

Le jury est composé de deux chercheurs, chercheuses du CREAD dont le directeur, la directrice du TER ou mémoire.

En cas de co-direction, un autre chercheur, une autre chercheuse du CREAD est sollicité, et le jury comporte alors trois personnes.

### 2. M1 TER et soutenance

Le travail d'étude et de recherche (TER) est une initiation à la recherche et prépare le mémoire de M2.

La démarche de recherche **doit considérer** :

- la définition d'une problématique et de questions et/ou d'hypothèses de recherche ;
- la recherche et la sélection d'informations pertinentes dans la littérature scientifique et leur exploitation dans une discussion argumentée (cadre théorique) ;
- la mise en place d'une méthodologie de recherche appropriée ;
- la collecte et l'analyse de premières données ;
- la discussion des résultats obtenus à la lumière du cadre théorique ;
- une bibliographie présentée selon les normes APA<sup>2</sup>.

#### **Aspects formels du TER**

<sup>1</sup> Voir les thèmes d'enseignement, les publications et la fiche de présentation sur le site du Laboratoire (page membres permanents : [https://www.cread-bretagne.fr/membres/?statut%5B%5D=69&search\\_term=](https://www.cread-bretagne.fr/membres/?statut%5B%5D=69&search_term=))

<sup>2</sup> Normes établies par l'*American Psychological Association*. Voir le site <http://www.apastyle.org/> et, pour l'adaptation en français, <https://www.uclouvain.be/234198.html> (entre autres)

Le TER comporte **30 pages minimum** (hors annexes).

#### ***Soutenance du TER***

La durée de la soutenance est de **30 minutes maximum**. Elle comprend un exposé du candidat, de la candidate (10 minutes maximum) et des questions du jury (20 minutes maximum).

#### ***Note d'étape (MCC UE4 S7)***

L'évaluation du semestre 7 se fait sur la base d'une **note d'étape** de 5 pages minimum contenant au moins les premières questions de recherche, les premières orientations pour le cadre théorique et les premières indications sur la méthodologie de recueil de données, les références bibliographiques déjà collectées.

Cette note prend la forme d'une introduction (annonce de la question de recherche, du plan, du cadre théorique/ méthodologique, de l'étude empirique) et d'une bibliographie provisoire.

### **3. M2 mémoire et soutenance**

Le mémoire de M2 constitue (sauf cas exceptionnels) la poursuite et l'approfondissement du TER de M1. Le suivi est (sauf cas exceptionnels) assuré par le même directeur, directrice de recherche.

La démarche de recherche **doit comprendre** :

- la définition d'une problématique et de questions et/ou d'hypothèses de recherche ;
- un cadre théorique ;
- une méthodologie de recueil de données empiriques et d'analyse de ces données ;
- une analyse et une discussion des résultats ;
- des références bibliographiques et une bibliographie aux normes APA.

#### ***Aspects formels du mémoire***

Le mémoire comporte **60 pages minimum** (hors annexes).

#### ***Soutenance du mémoire***

La durée de la soutenance est de 45 minutes **maximum**. Elle comprend un exposé du candidat, de la candidate (15 minutes maximum) et des questions du jury (25 minutes maximum). L'exposé s'appuie sur l'affiche (poster) préparée dans l'UE3.

#### ***Note d'étape (MCC UE4 S9)***

L'évaluation du semestre 9 se fait sur la base d'une note d'étape de 10 pages minimum. Cette note se présente sous la forme du résumé du travail de recherche antérieur articulé avec les perspectives argumentées d'approfondissement envisagées pour le mémoire et une bibliographie provisoire argumentée.

## Public en reprise d'études

Toute formation diplômante préparée à l'université est accessible aux personnes en reprise d'études. Plus d'un étudiant, étudiante, sur dix accueillis chaque année à l'INSPÉ de Bretagne reprend ainsi ses études.

### Le statut de stagiaire de la formation continue

Sont inscrites au titre de la « Formation continue » les personnes correspondant au public en « reprise d'études » et ayant interrompu leurs études initiales, quel que soit leur statut : salarié du secteur privé, agent public, demandeur d'emploi inscrit à France Travail (indemnisé ou non), etc. Elles deviennent « stagiaires de la formation continue » et, à ce titre, elles sont exonérées de la CVEC. Une carte spécifique « formation continue » est remise à l'inscription. Cette carte offre les mêmes avantages que la carte d'étudiant (accès au restaurant universitaire, tarifs préférentiels pour les transports, pour l'accès aux lieux culturels, ...).

### Les services référents

Les stagiaires de la formation continue sont suivis par le service scolarité de leur site de formation.

- Site de Brest : scolarité du site de formation de Brest (service-scolarite-brest@inspe-bretagne.fr)
- Site de Rennes : scolarité du site de formation de Rennes (service-scolarite-rennes@inspe-bretagne.fr)

### Les frais de formation

En plus de l'inscription à l'université, les personnes relevant de la formation continue doivent s'acquitter des frais de formation ou coût pédagogique dont le montant est voté par le conseil d'administration de l'université.

Trois situations sont possibles :

- avec une prise en charge des frais de formation par un tiers (Conseil Régional de Bretagne, France Travail, l'employeur, ...), une convention est réalisée entre l'organisme financeur et l'organisme de formation ;
- avec la mobilisation de leur compte personnel de formation (CPF), les stagiaires de la formation continue peuvent financer à titre individuel les frais de formation ;
- sans prise en charge financière par un tiers et en l'absence de droit sur leur CPF, les stagiaires de la formation continue devront s'acquitter du tarif appliqué par l'université de Bretagne Occidentale.

Dans tous les cas, un contrat de formation professionnelle sera établi entre le ou la stagiaire et l'organisme de formation.

### Les obligations administratives

Les personnes avec une prise en charge des frais de formation ou percevant une rémunération au titre de la formation suivie auront besoin de justifier de leur présence en formation. Une fiche de suivi d'assiduité sera fournie chaque mois par la scolarité du site de formation INSPÉ. Il est de la responsabilité du ou de la stagiaire de la renseigner et de la remettre au service scolarité pour validation, ces fiches servant à la réalisation de relevé mensuel heures de présence (relevé demandé par certains organismes) et d'attestation de présence (pour France Travail, l'employeur ou un autre organisme).

En tant que stagiaire de la formation continue, il convient de tenir informé dans les meilleurs délais le service scolarité de toute situation particulière (absence ponctuelle, absence prolongée, abandon).

# Calendrier universitaire 2025/26

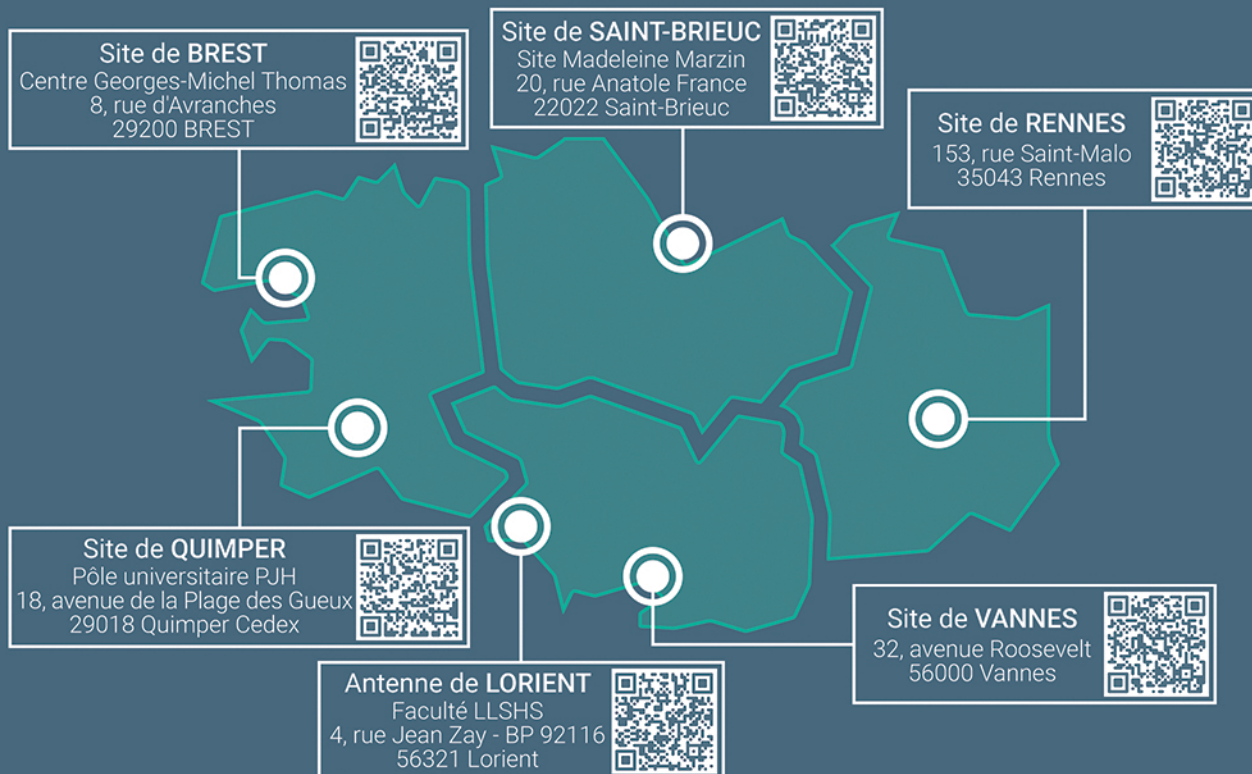
| Étapes                                          | Master 1 (S7 – S8)                                                                                                                    |                                    | Master 2 (S9 – S10) |
|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|---------------------|
| Rentrée                                         | mercredi 10 septembre 2025 - 13h45                                                                                                    |                                    |                     |
| Vacances universitaires de la Toussaint         | Du 25 octobre au 2 novembre 2025                                                                                                      |                                    |                     |
| Fin des cours <b>S7 et S9</b>                   | Semaine du 1 <sup>er</sup> décembre 2025                                                                                              | Semaine du 8 décembre 2025         |                     |
| Vacances de Noël                                | Du 20 décembre 2025 au 4 janvier 2026                                                                                                 |                                    |                     |
| Examens session 1 : <b>S7 et S9</b>             | Examens : mercredi 17 décembre 2025                                                                                                   | Examens : mercredi 21 janvier 2026 |                     |
| Début des cours <b>S8 et S10</b>                | Date limite de dépôt de la note préparatoire : mercredi 7 janvier 2026 (M1), mercredi 21 janvier 2026 (M2)<br>mercredi 7 janvier 2026 | mercredi 28 janvier 2026           |                     |
| Jury <b>S7 et S9</b> (1 <sup>ère</sup> session) | Semaine du 2 février 2026                                                                                                             |                                    |                     |
| Vacances universitaires d'hiver                 | Du 22 février 2026 au 28 février 2026                                                                                                 |                                    |                     |
| Vacances universitaires de printemps            | Du 11 avril 2026 au 28 avril 2026                                                                                                     |                                    |                     |
| Fin des cours <b>S8 et S10</b>                  | mercredi 29 avril 2026 (M1), mercredi 13 mai 2026 (M2)<br>Date limite de dépôt du TER ou du mémoire : mercredi 20 mai 2026            |                                    |                     |
| Examens session 1 : <b>S8 et S10</b>            | Examens : mercredi 27 mai 2026                                                                                                        | Pas d'examens                      |                     |
| Jury <b>S8 et S10</b> (session 1 + Année)       | Date limite de soutenance du TER ou du mémoire : mercredi 3 juin 2026 au vendredi 5 juin 2026<br>Semaine du 8 juin 2026               |                                    |                     |
| Examens session 2 : <b>S7 et S9</b>             | Examens : mercredi 20 mai 2026<br>Date limite de dépôt de la note préparatoire : mercredi 3 juin 2026                                 |                                    |                     |
| Examens session 2 : <b>S8 et S10</b>            | Date limite de dépôt du TER ou du mémoire : mercredi 17 juin 2026                                                                     |                                    |                     |
| Jury <b>S8 et S10</b> (session 2 + Année)       | Examens : mercredi 24 juin 2026                                                                                                       | Pas d'examens                      |                     |
|                                                 | Date limite de soutenance du TER ou du mémoire : mercredi 24 juin 2026 au vendredi 26 juin 2026<br>Semaine du 29 juin 2026            |                                    |                     |

## Direction et services centraux

[www.inspe-bretagne.fr](http://www.inspe-bretagne.fr)

153, rue Saint-Malo - CS 54310 - 35043 RENNES Cedex

Tél. +33 (0)2 99 54 64 44



**Université  
de Rennes**

**Université de Rennes**

[www.univ-rennes.fr](http://www.univ-rennes.fr)

Campus de Beaulieu  
263, avenue du Général Leclerc - CS 74205  
35042 Rennes Cedex  
Tél. +33 (0)2 23 23 35 35



**Université Rennes 2**

[www.univ-rennes2.fr](http://www.univ-rennes2.fr)

Place du recteur Henri Le Moal - CS 24307  
35043 Rennes Cedex  
Tél. +33 (0)2 99 14 10 00



Université  
Bretagne Sud

**Université de Bretagne Sud**

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Campus de Lorient**  
27, rue Armand Guillemot - BP 92116  
56321 Lorient Cedex  
Tél. +33 (0)2 97 87 66 66



**Campus de Vannes**  
Rue André Lwoff - BP 573  
56017 Vannes Cedex  
Tél. +33 (0)2 97 01 70 70



Université de Bretagne Occidentale

**Université de Bretagne Occidentale**

[www.univ-brest.fr](http://www.univ-brest.fr)

3, rue Mathieu Gallou - CS 93837  
29238 Brest Cedex 3  
Tél. +33 (0)2 98 01 60 00



RÉGION ACADÉMIQUE  
BRETAGNE  
Lorient  
Quimper  
Rennes

**Rectorat de l'académie de Rennes**

[www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)

96, rue d'Antrain  
35000 Rennes  
Tél. + 33 (0)2 23 21 77 77